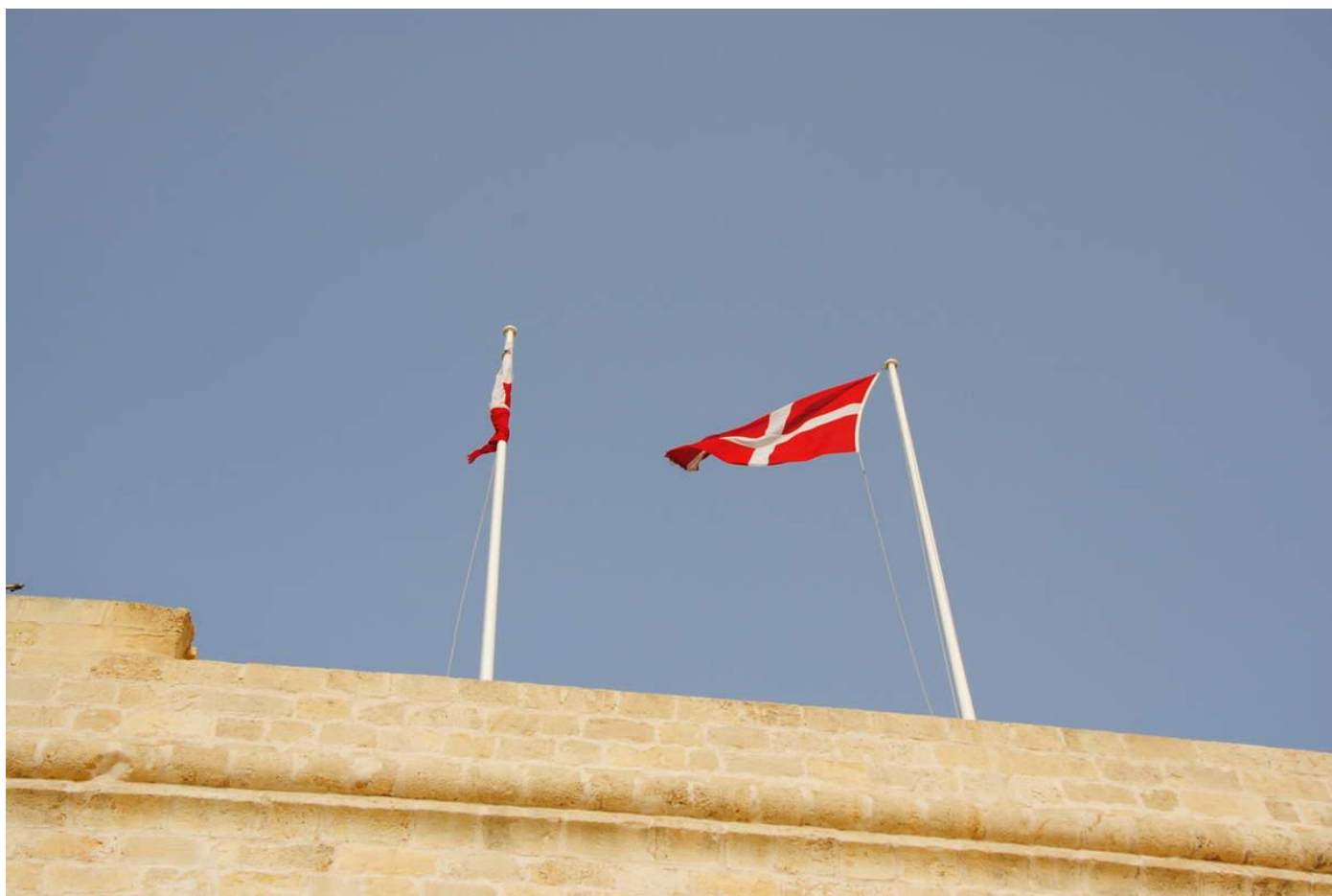


La Savoie et l'ordre de Malte

Rédigé par Emmanuel COUX et publié depuis Overblog



Drapeau de l'ordre de Malte sur le fort Saint Ange à Malte (Photo E. Coux).

L'ordre des chevaliers hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem appelé aussi Ordre des Chevaliers de Malte est né des premières croisades. Cet ordre dont la mission première fut de soigner les pèlerins devient à la suite des templiers aussi un ordre de moines-soldats de façon à défendre les pèlerins se rendant à Jérusalem.

Comme les templiers, ils eurent de nombreuses commanderies en Europe et contrairement à eux, ils ne furent pas dissous au début du XIV^e siècle, mais héritèrent de leurs biens et de leurs commanderies à leur dissolution en 1311. La chute de Jérusalem, puis de Saint Jean d'Acre exila la maison mère de l'ordre d'abord à Chypre, puis en 1309 à Rhodes où ils construisirent une base fortifiée puissante. En 1522, ils furent délogés de cette île par les Ottomans et après quelques années d'errances où ils séjournèrent notamment à Nice et Villefranche sur mer dans le duché de Savoie. Puis Charles Quint leur fit le don de l'île de Malte en 1530. L'ordre fut alors appelé communément « Ordre des Chevaliers de Malte ».

Plusieurs questions ont été posées sur la similitude des drapeaux de l'ordre de chevaliers hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem (appelé aussi ordre de Malte après 1530) et la Savoie. Il est vrai que la similitude des drapeaux est frappante puisque c'est exactement le même drapeau entre ces deux entités. Cela nous interroge en effet sur les rapports entre cet ordre de moines-soldats et la Savoie. Nous pouvons aussi nous interroger sur leur présence, à Nice et Villefranche-sur-mer dans le duché de Savoie entre 1522 et 1530 (l'ordre ne semble être là que de 1527 à 1528). Enfin, l'Ordre de Malte permet aussi de se questionner sur la réapparition de l'Ordre de Saint Maurice et de son rattachement avec l'Ordre de Saint Lazare en 1572 ; dans des années assez troubles où succèdent les victoires de la Valette (1565) et de Lépante (1571) et la perte de l'île de Chypre par les vénitiens (1570-1571).

La similitude des drapeaux n'avait pas échappé aux chroniqueurs du XV^e siècle, qui pour exalter la vocation chevaleresque des comtes de Savoie, ont enjolivé le récit de la croisade d'Amédée III en en faisant un des sauveurs de Saint Jean d'Acre pour les chevaliers de Rhodes¹. Cela changeait en réalité l'histoire de ce comte qui, de responsable de l'échec de la deuxième croisade², était devenu sous la plume du chroniqueur, le sauveur du plus grand ordre croisé encore actif au XV^e siècle. En réalité, la mort d'Amédée III à Chypre dans les semaines qui ont suivi le désastre lui a peut-être évité un retour honteux en Europe.

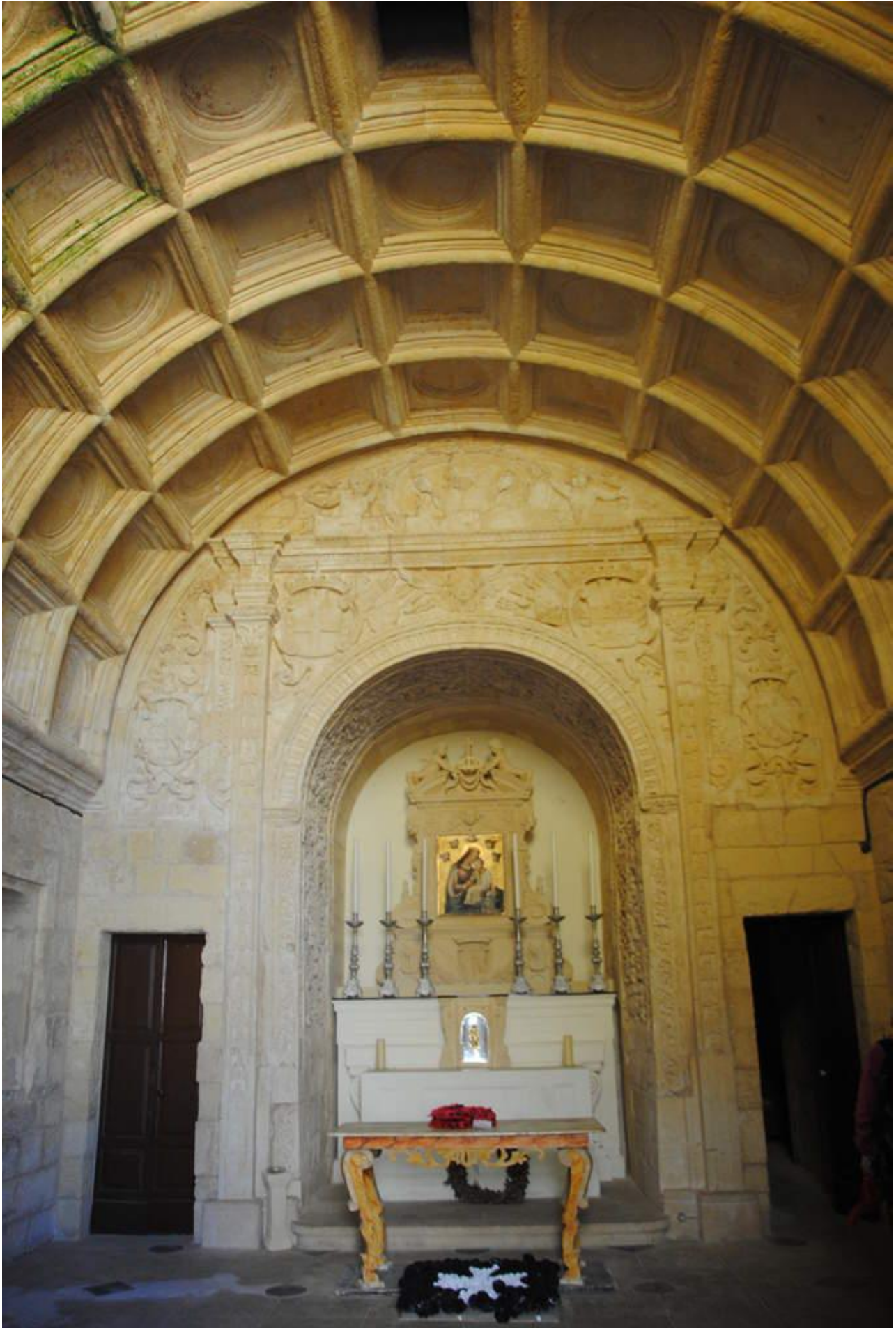
En effet, Amédée III avait été responsable des éclaireurs de l'armée du roi Louis VII chef de la seconde croisade. De ce fait, il fit engager les troupes dans un défilé dans les monts Cadmus en Turquie actuelle qui allongea démesurément la colonne de soldat dans un endroit dangereux. Du coup, les turcs en profitèrent pour massacrer l'arrière garde sans que le gros des forces puissent intervenir. A cause de ces pertes, l'armée de Louis VII ne put pas continuer sur la terre ferme en territoire ennemi. La croisade était devenue un échec et Amédée III en portait quasiment l'entière responsabilité. C'était impossible de poursuivre la croisade par voie de terre. Les plus riches croisés qui purent payer, embarquèrent par bateau en direction de la terre sainte. Amédée III fit partie de ceux-là mais mourut lors d'une escale à Chypre.

Le récit de Cabaret est tout autre puisque, selon ses chroniques, le comte de Savoie arrivé à Rhodes, apprend que Saint Jean d'Acre est assiégé, que le grand maître est mort et que les chevaliers de l'ordre sont désespérés. Le comte de Savoie se rend donc à Saint Jean d'Acre. Il réussit en mettant l'habit du grand maître à se faire passer pour lui, à faire peur aux musulmans, à redonner du courage aux chevaliers et à repousser les turcs. C'est une grande victoire et le nouveau grand maître en remerciement lui propose de prendre, comme étendard et comme souvenir de cette victoire, le drapeau de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem qui deviendra le drapeau de la Savoie.

¹Daniel Chaubert, *traduction de : Jean d'orville dit Cabaret, La chronique de Savoie*, Fontaine de Siloé, 1995, p. 63-68 ;

²Laurent Ripart, «*La croisade du comte Amédée III de Maurienne (+1148) : un potlach sans contrepartie ?*», dans Benoît Grévin, Anneliese Nef et Emmanuelle Tixier (dir.), *Chrétiens, juifs et musulmans dans la méditerranée médiévale. Mélanges en l'honneur d'Henri Brec*, Paris, 2008, p.149-165 :

https://www.academia.edu/6787324/La_croisade_du_comte_Am%C3%A9d%C3%A9e_III_de_Maurienne_1148_un_potlach_sans_contrepartie_dans_Beno%C3%ACet_Gr%C3%A9vin_Annliese_Nef_et_Emmanuel_le_Tixier_dir._Chr%C3%A9tiens_juifs_et_musulmans_dans_la_M%C3%A9diterran%C3%A9e_m%C3%A9di%C3%A9vale._M%C3%A9langes_en_l_honneur_d_Henri_Brec_Paris_2008_p._149-165



Chapelle Saint Anne dans le fort Saint Elme de Malte qui perpétue le souvenir de la grande caraque Saint Anne qui fut construite à Villefranche sur mer (Photo E. Coux).

La création de Cabaret avait eu comme génie en plus de transformer la honteuse défaite d'Amédée III en glorieuse victoire, de trouver une explication sur l'origine du drapeau de Savoie (une croix d'argent sur fond gueule) en rapport avec la mode de l'esprit chevaleresque de l'époque. En effet, le souvenir de la croisade d'Amédée VI était encore vif à la cour de Savoie, rappelé par l'Ordre du Collier et la chartreuse de Pierre-Châtel. Il y avait aussi le demi-frère d'Amédée VIII, Humbert de bâtard qui avait participé à la désastreuse croisade de Nicée au début du XV^e siècle et été capturé par les Ottomans. Le récit de cabaret de ce fait, semblait très logique et faisait échos avec l'histoire récente de la Maison de Savoie.

Mais le récit de ce chroniqueur va être encore plus utile pour les ducs de Savoie au XVI^e siècle lorsque ceux-ci vont initier une grande politique méditerranéenne et revendiquer l'île de Chypre face aux vénitiens. En effet, le mariage de la dernière héritière légitime des Lusignans Charlotte avec Louis de Savoie, fils du duc Louis apportera la couronne de Chypre à la Savoie. Cependant, Charlotte et Louis vont en être dépossédés rapidement en 1469 par le demi-frère de Charlotte, Jacques de Lusignan, l'archevêque de Nicosie qui provoqua un coup d'état avec l'aide des vénitiens. Ceux-ci lui proposèrent en mariage une riche patricienne de Venise qui fit passer ensuite, la souveraineté de l'île à Venise. Exilée, Charlotte de Lusignan donna ses droits sur la couronne de Chypre au duc Charles 1er de Savoie en 1484.

Il est curieux de remarquer que la reine Charlotte, après sa résistance dans le château de Céline, va fuir l'île de Chypre et se placer sous la protection des chevaliers Hospitaliers de Saint Jean à Rhodes¹. Ce fait peut nous interroger sur la position de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem par rapport à Venise. Cette position semble bien ambiguë. Venise est avant tout un état qui vit du commerce dans la Méditerranée orientale, donc qui doit garder des liens avec des pays musulmans dont les Ottomans. Son attitude est double puisqu'elle doit avoir une façade tolérante pour le commerce pour ne pas irriter les Turcs, mais elle doit aussi montrer qu'elle est puissante et ferme en cas d'attaque et de non-respect mutuel.

La position des chevaliers de Malte est tout autre puisque leur but n'est pas de faire du commerce; mais de défendre la religion catholique face aux musulmans et aux hérétiques. C'est un ordre originaire des croisades dont l'ultime but est la reprise de Jérusalem aux musulmans. Leur existence au contraire de Venise est liée à la guerre et au péril turc en méditerranée. L'exemple de cette précarité a été, après la perte de Rhodes, la confiscation d'une de ses commanderies au Portugal par le roi du Portugal au prétexte que l'ordre avait failli dans sa mission. Donc pour le roi du Portugal, l'ordre était devenu inutile. Le grand maître dû se justifier auprès de ce roi mais aussi auprès des autres rois de la chrétienté de la nécessité de maintenir l'ordre intacte pour le bien de la chrétienté. Une trop grande défaite (comme la perte de Rhodes) ou une inactivité étaient des menaces pour la survie de l'ordre des hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem.

Car là aussi, contrairement à Venise qui vivait grâce à ses possessions outre-mer, l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem vivait de ses possessions continentales, donc du revenu foncier de ses commanderies.

Donc l'activité principale des chevaliers de Malte sera la course contre les navires musulmans, à la fois pour contrer les musulmans en méditerranée, mais aussi indirectement les provoquer pour qu'ils redeviennent une menace. Malheureusement les provocations des chevaliers de l'Ordre de Saint Jean se retournent le plus souvent contre le commerce de Venise. C'est d'ailleurs pour répondre à une grave provocation des chevaliers de Malte en 1644 que les Ottomans décidèrent de s'emparer de la Crète (possession de Venise) et de se lancer dans la guerre de Candie en 1645.

De ce fait, l'attitude de Venise qui gardait de bonnes relations avec les musulmans a souvent été critiquée par les chevaliers de Malte et vice-versa. L'exemple le plus intéressant a été le reproche adressé par le grand maître de l'ordre au général des galères de Venise de «*la timide politique du sénat (vénitien), qui ayant dans le port de Candie plus de soixante galères, avait vû prendre Rhodes sans daigner y jeter le moindre secours*»². Cette accusation était grave car la prise de Rhodes par les Ottomans, qui conditionnait la survie de l'Ordre a été possible que grâce à l'inaction volontaire de Venise. Au contraire, l'alliance de Venise et de Malte se faisant souvent quand les relations entre les musulmans et la Sérénissime étaient rompue, notamment lors de l'invasion de Chypre en 1571 ou de la Crète en 1645.

En ce qui concerne les rapports entre la Savoie et Malte, ils vont être importants au milieu du XVI^e siècle pour essentiellement deux raisons. Les Savoie ont d'abord besoin d'alliés en Méditerranée puisqu'ils revendiquent l'île de Chypre et sa couronne contre Venise. Mais surtout, la Savoie initie une grande politique méditerranéenne en favorisant Nice et Villefranche et en essayant d'élargir leur façade maritime au dépend de Gênes (Dolceacqua en 1524, Oneille en 1576, etc.) et de la France (opération en Provence et sur Marseille 1588-1592). De son côté, l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem est menacé depuis 1480 par les Ottomans et à besoin de soutiens continentaux.

1 Antoine-Augustin Bruzen de la Martinière, *Le grand dictionnaire géographique et critique, volume 1 à 2*, 1737, p. 94 ;

2 Abbé de Vertot, *Histoire des chevaliers Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem*, Volume 3, Paris, 1726, p.5 ;



Le blason de la Maison de Savoie va acquérir au XVII^e siècle les armes de Chypre, des Lusignans, d'Arménie et de Jérusalem (en haut à gauche)

Au début du XVI^e siècle, le duc de Savoie Charles III va initier une ambitieuse politique méditerranéenne qui va être poursuivie par ses successeurs Emmanuel-Philibert et Charles Emmanuel 1^{er}. D'un point de vue chronologique, le duc de Savoie Charles III est attiré dans la coalition de Cambrai en 1508 contre Venise grâce à la promesse de récupérer l'île et la couronne de Chypre¹. Il renforce sa citadelle de Nice entre 1512 et 1517. A cette époque, il améliore aussi le chemin muletier qui passe par Brigue et relie le comté de Nice au Piémont. Il revendiquera encore la possession de l'île de Chypre au couronnement de l'Empereur Charles Quint en 1530². En 1521, Il se maria avec la fille du roi du Portugal. Le Portugal était l'état maritime le plus puissant du moment grâce à ses colonies.

Les relations entre l'ordre des hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem et le duc de Savoie vont être très proches lorsque l'ordre se fait expulser de l'île de Rhode par les Musulmans en 1522. Il sera abrité pendant quelques années à Nice et Villefranche³. C'est là qu'ils construiront leur plus imposant bateau, la caraque Saint Anne⁴. La neutralité du duc de Savoie a été importante pour le choix de l'ordre de se baser à Nice. En effet, suivant la logique de leurs idées, les chevaliers de Saint Jean de Jérusalem ne voulaient pas prendre parti entre chrétiens. Surtout que leurs membres provenaient de toutes les nations. Le plus gros des contingents provenaient de la France et de l'Espagne qui étaient en guerre.

1 Henri Naef, *Claude d'Estavayer, évêque de Belley, confident de Charles II duc de Savoie*, dans « Revue d'histoire ecclésiastique suisse, 1957, p.200-201 ; <http://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=zfk-001:1957:51::379>

2Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, 1650, volume 2, p. 206

3Abbé de Vertot, *Histoire des chevaliers Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem*, Volume 3, Op. Cit., p. 64 ; Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, 1650, volume 2, p. 202 ;

4Anne Brogini, *Entre France et Espagne, les crises dans le comté de Nice au XVI e siècle*, dans les cahiers de la Méditerranée, 74/2007 : <https://cdlm.revues.org/2073> ;



Le fort Saint Elme construit par Emmanuel Philibert à Villefranche sur mer (Photo E. Coux).

En 1526, le duc de Savoie aurait cherché à préparer une expédition pour reprendre l'île de Chypre¹. Était-ce en concertation avec l'Ordre des chevaliers hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem ? Est-ce que le duc de Savoie avait été au courant de l'attitude des vénitiens lors de la prise de Rhodes ? Est-ce que l'ordre avait prévu de se venger ? La venue de l'ordre dans un port du duc de Savoie a été peut être aussi motivée à la base par une alliance contre Venise. En tous cas l'alliance du duc de Savoie avec l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, le royaume du Portugal et l'Espagne de Charles Quint rendait ce projet plausible.

La motivation de l'ordre à ce moment était de chercher un lieu pour y implanter le couvent en remplacement de l'île perdue. Charles Quint leur avait donné très tôt l'île de Malte et la ville de Tripoli, en 1523. Mais pour plusieurs raisons, les chevaliers ne furent pas satisfaits de ce don. Ils souhaitaient conquérir une autre île en Méditerranée orientale. Est-ce que l'île de Chypre, très bien située avait fait partie de leur projet ? Il est clair que le duc de Savoie n'avait pas les forces navales ni pour conquérir l'île, ni de la tenir. Dans ces deux cas, l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem ou une autre force navale alliée aurait été indispensable.

La venue de l'ordre à Villefranche-sur-Mer était aussi peut être en relation avec le fait que le duc de Savoie était devenu le gendre du roi du Portugal depuis 1521 afin de raccommo-der les relations entre ce roi et l'ordre. Les relations s'étaient dégradées suite à la confiscation d'une importante commanderie par le roi.

D'autre part, Nice et Villefranche étaient près des possessions françaises ce qui permettait d'être près de la France pour avoir son appui mais sans se corrompre avec elle et mécontenter les Espagnols. Ces ports étaient aussi près de la république de Gênes qui depuis 1525 se libère du protectorat français. La république de Gênes était une puissance maritime au moins aussi redoutable que Venise, souvent concurrente à cette dernière et très proche au niveau commercial, de la Savoie. En 1528, Philippe de Villiers-l'isle d'Adam, Grand Maître de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem était présent à la Sainte Chapelle de Chambéry avec trente chevaliers de son ordre pour le baptême d'Emmanuel-Philibert. Il représentait le roi Emmanuel de Portugal, parrain du futur duc². Cette représentation montre une réconciliation à cette époque entre l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem et le roi du Portugal ; peut-être avec l'entremise du duc de Savoie et de Charles Quint qui était lui-aussi le gendre du roi.

Enfin, il n'est pas impossible que le duc de Savoie ait voulu se servir de l'ordre pour développer sa ville de Nice et son port de Villefranche sur mer. Les relations avec l'ordre resteront importantes même après son départ pour l'île de Malte et Tripoli donnés par Charles Quint en 1530³. C'est un chevalier de Malte qui commanda la défense du Nice en 1543 et la victoire ne fut possible que grâce à leur expérience et à leur courage⁴.

L'action de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem dans le développement de la côte savoyarde est aussi présente dans l'amélioration de la liaison entre le Comté de Nice et le Piémont. Celui-ci possédait une commanderie dans le Comté de Nice, à Roquebillière, localité situé dans la vallée de la Vésubie dans un passage stratégique sur une des routes qui relie le comté de Nice au Piémont par le col de Fenestre L'église de Saint Michel-de-Gast de Roquebillière avait été donnée par l'évêque de Nice vers les années 1147. L'église qui menace de ruine en 1438 est reconstruite entre 1486 et 1533. Il se peut que la présence du Couvent⁵ à Villefranche sur mer ait hâté des travaux qui durait depuis longtemps. Mais il se peut aussi que ce soit dû à la politique méditerranéenne du duc de Savoie dans le cadre de l'amélioration de la liaison entre le Piémont et le comté de Nice.

Les hospitaliers auraient possédés une autre commanderie ou simple maison à Saint Martin de Vésubie, peut être dépendante de la commanderie de Roquebillière, au pied du col de Fenestre avec un sanctuaire dédié à notre Dame des Grâces appelé « la Madone de Fenestre ». Comme pour le sanctuaire d'Oropa, la légende dit que la statue de la Madone aurait été sculptée par Saint Luc et ramenée en Provence par Sainte Marie-Madeleine. Elle aurait été ensuite ramenée en ce lieu par les templiers qui précédèrent les hospitaliers⁶.

L'alliance avec les hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem a été aussi importante dans la représentation que la Maison de Savoie se donnait d'elle-même. Afin de récupérer ses droits sur Chypre, la maison de Savoie se donnera une image de défenseur de la chrétienté, en digne héritier des Lusignans qui tenait ce rôle depuis les croisades. Et le récit de Cabaret, celui d'Amédée III à qui on donne le drapeau de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem pour ses exploits et qui meurt à Chypre est un atout.

Malheureusement ce récit sera assez tôt en butte avec ses incohérences historiques. Notamment le fait qu'en 1140/1150, les chevaliers de Saint Jean de Jérusalem n'avaient pas encore Rhodes qu'ils n'acquériront qu'en 1309. De ce fait, il semble que les chroniqueurs aient remplacé Amédée III par Amédée V dans ce rôle⁷. Cela va aussi permettre d'expliquer la devise « FERT » qui devient « F.E.R.T. » et voudrait dire : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit* (son courage a sauvé Rhodes).

Ce récit va être notamment joué de façon théâtrale sur le lac du Mont-Cenis pour l'arrivée de la femme du prince héritier Victor Amédée 1er, Christine de Bourbon en 1619, magnifiant le rôle de la Maison de Savoie comme défenseur de la chrétienté avec un destin surtout royal⁸. Mais cette histoire va être réfutée dès le XVIII e siècle⁹ ce qui n'est pas très grave car à cette époque, les ducs de Savoie sont devenus « rois de Sardaigne » et surtout la gloire d'Eugène de Savoie-Carignan va remplacer avantageusement ces récits.

Le nom de la citadelle de Villefranche, la citadelle Saint Elme, peut aussi nous interroger sur la volonté d'identification de la Savoie à l'ordre du Malte. Saint Elme serait un saint mythique protecteur des marins ce qui pourrait suffire comme explication au nom de la citadelle de Villefranche. Cependant, c'est aussi le nom du fort qui protégeait l'entrée du port de Rhodes. Après la perte de Rhodes, les chevaliers construiront un autre fort portant le même nom pour protéger l'entrée de la rade qui est entre la Valette (Sciberras), Senglea et Birgù à Malte en 1552 ¹⁰.

1Stéphane Gal, 2012, p.328 ;

2Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, 1650, volume 2, p. 232 ;

3L'ordre de Saint Jean de Jérusalem va faire de Tripoli leur préside principal de 1530 jusqu'à sa perte en 1551 et le retrait de l'ordre à Malte. Cette île avait été aussi envahi en 1551 :

http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ANNA_563_0563&DocId=14061 ;

4Anne Brogini, *Entre France et Espagne, les crises dans le comté de Nice au XVI e siècle*, Op. Cit.

5Nom donné au quartier général de l'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Jérusalem.

6<http://www.templiers.net/departements/index.php?page=06> ;

7Luigi Cibrario, *Recherche sur l'histoire et sur l'ancienne constitution de la monarchie de Savoie*, (traduit par M.A. Boulee, éd. Moutardier, Paris, 1833, P.240 ; Antoine-Augustin Bruzen de la Martinière, *Le grand dictionnaire géographique et critique, volume 1 à 2*, p.93 ;

8Stéphane Gal, *Charles Emmanuel de Savoie, la politique du précipice*, éd. Payot, 2012, p. 363-364 ;

9Abbé de Vertot, *Histoire des chevaliers Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem*, Volume 1, Paris, 1726, p.504-506 ;

10Anne Brogini, *Malte, frontière de la chrétienté (1530-1670)*, p.144, p.156-161 ;



Fort Saint Elme à Malte (Photo E. Coux).

Un autre fort côtier porte le nom de Saint Elme, celui Collioure à 30 km de Perpignan, construit entre 1538 à 1552 par Charles Quint. La côte de Perpignan a été aussi ravagée par les Ottomans en 1543 ce qui peut faire un parallèle avec le siège de Nice en 1543 et représenter l'alliance entre l'ordre de Malte, l'Espagne et la Savoie.

Une des raisons du rapprochement de la Savoie avec l'ordre de Saint Jean de Jérusalem est aussi l'insécurité de la mer méditerranéenne et de ses côtes à cause de la course barbaresque très importante entre 1550 et 1570. Le corsaire Euldj Ali campe même à Saint Jean Cap Ferrat dans les années 1560-1565 où il arraisonne les navires de passage et capture les habitants. Le duc de Savoie faillit même se faire capturer en 1560¹. En 1565, les galères d'Emmanuel Philibert partirent aider les chevaliers de Malte lors du siège de la Valette et ils furent aussi ensemble lors de la bataille de Lépante.

Cependant en 1572, Emmanuel Philibert réussit à mettre la main sur l'ordre hospitalier moribond de Saint Lazare. Il était moribond, mais riche (son patrimoine était conséquent) et prestigieux. Il créa l'ordre de Saint Maurice et Lazare. Cet ordre fut un concurrent direct de l'ordre de Malte. Et là encore, la similitude des drapeaux entre l'ordre de Malte et la Savoie profitait pleinement à cette dernière entraînant une confusion au détriment de l'ordre de Malte.

La gêne était d'autant plus profonde que les biens de l'ordre de Saint Lazare aurait normalement dû revenir à l'Ordre de Malte. Pour comprendre l'origine de ces revendications, il est nécessaire de remonter au milieu du XV^e siècle, après la prise de Constantinople par les Ottomans. La chute de la ville suscita une crainte dans la chrétienté. Le pape Pie II, pour contrer l'avance des Turcs en Europe va donc créer un nouvel ordre de moines-soldats qu'il appellera l'ordre des chevaliers de Notre Dame de Bethléem. Il fixe le siège de cet ordre à Lemnos qui est alors une île gérée par Venise². Afin de financer ce nouvel ordre, le pape décida en 1459 de fusionner les biens des Ordres de Saint Lazare, du saint sépulcre et d'autres Ordres à l'Ordre de chevalerie qu'il venait d'instituer³. Cet Ordre dura peu puisque l'île de Lemnos fut reprise par les Turcs⁴. C'est à cette époque que Mehmet II s'empare de l'empire de Trébizonde et fait mourir la famille impériale de la race des Comnènes ce qui provoque plus d'indignation en Europe et ce qui renforce la conviction du Pape.

Son successeur, le pape Paul II prendra sous sa protection le grand prieuré de Saint Lazare de Capoue avec ses dépendances. C'était déjà une forme de séparation puisque l'Ordre de Saint Lazare était sous la protection du roi de France⁵.

En 1489, Innocent VIII reprenant l'idée de Pie II, mais aussi celle plus récente de Sixte IV dans l'idée d'optimiser la lutte contre les Ottomans dissout l'ordre du Saint Sépulcre pour le donner à l'ordre de Saint Jean de Jérusalem. Et il réduisit l'ordre de Saint Lazare à la dépendance du grand prieuré d'Aquitaine de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem⁶. Innocent VIII était de la famille génoise des Cybo et était née à Rhodes. N'y a-t-il pas là aussi une façon de renforcer Rhodes vis à vis de Venise qui venait d'acquérir l'île de Chypre ? Cependant ce projet semble s'être fait dans l'éventualité d'une croisade contre les turcs qui finalement ne se fera pas. C'est peut-être pourquoi cette réunion ne fut finalement pas effective malgré les bulles de réunions.

Mais cette idée fut reprise par le pape Jules II qui en juillet 1505 confirme l'union faite par la bulle d'Innocent VIII de façon à accorder quelque chose au frère d'un cardinal auquel il venait d'enlever la Tiare⁷. Cette bulle de réunion n'eut aucun effet en France car l'ordre de Saint Lazare était fermement tenu par le roi de France qui en était le protecteur. Par contre, elle participa à sa déconstruction hors de la France.

[1http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ANNA_563_0563&DocId=14061](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ANNA_563_0563&DocId=14061) ;

²Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Imprimerie royale, Paris, 1772, p.212 :

<https://books.google.fr/books?id=xIIYAAAAMAAJ&pg=PA191&lpg=PA191&dq=Le+prieur%C3%A9+de+Capoue+de+Saint+Lazare&source=bl&ots=9rj5wInvaU&sig=1vjSLs-W8iL6QUjo7rF9zxlP->

[10&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjNge_0jdLUAhWIHxoKHe7VBOw4ChDoAQgrMAI#v=onepage&q=Le%20prieur%C3%A9%20de%20Capoue%20de%20Saint%20Lazare&f=false](https://www.google.com/search?hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjNge_0jdLUAhWIHxoKHe7VBOw4ChDoAQgrMAI#v=onepage&q=Le%20prieur%C3%A9%20de%20Capoue%20de%20Saint%20Lazare&f=false)

³Ibid, p. 213 ; Cibrario, *Précis historique des ordres religieux et militaires de S. Lazare et de S. Maurice*, Lyon, Imp. Louis Perrin, 1860, p.53 ;

⁴C.A. Dambreville, *Abrégé chronologique de l'histoire des Ordres de Chevalerie*, Paris, éd. Hacquart, 1807 p.192-193 ; Pierre Helyot, *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, Volume 8, Paris, 1719, p. 365,

⁵Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Op. Cit. p. 221 ;

⁶Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Op. Cit. p. 242 ; Cibrario, *Précis historique des ordres religieux et militaires de S. Lazare et de S. Maurice*, Op. Cit. p.55 ;

⁷Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Op. Cit. p. 254 ;



L'enceinte bastionnée de Floriana et le couvent des Capucins de Malte

En 1517, le grand prieuré de Capoue qui avait déjà été détaché de la protection française passa avec tous les biens de l'ordre sous la protection de Charles quint par bulle du 12 mai 1517 de Léon X ¹. Cela donnait lieu à un imbroglio juridique puisque les bulles d'Innocent VIII et Jules II n'avaient pas été abrogées. Donc l'ordre de Saint Jean de Jérusalem était normalement en possession des biens de l'Ordre de Saint Lazare. Mais ce dernier était toujours indépendant sous la protection du roi de France et en 1517, une deuxième branche qui concerne le royaume de Naples, la Sicile et l'Espagne s'était formée sous la protection du roi d'Espagne avec la séparation du grand prieuré de Capoue.

Il est très possible que le détachement du grand prieuré de Capoue et d'une partie de l'Ordre de Saint Lazare ait été un contrepoids et un résultat indirect du concordat de Bologne entre le Pape et le roi de France en

1516. Le grand Prieuré de l'ordre de Saint Lazare, Boigny, qui était la maison mère de l'Ordre était devenu un bien à discrétion du roi de France. Comme le concordat ne concernait que les territoires sous l'autorité du roi de France, nous comprenons de ce fait, le détachement d'une partie de l'Ordre.

Cependant, à partir de 1521, les chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, fort des bulles d'Innocent VIII et Jules II, prirent le prétexte que l'Ordre de Saint Lazare n'existait plus pour rattacher à leur Ordre tous ce qu'ils pouvaient démembrer, malgré un chapitre général à Boigny la même année². Cependant, cet accaparement fut troublé par l'arrivée du protestantisme qui supprima ces maisons en Allemagne notamment. L'activité principale des prieurs de Boigny fut donc de s'opposer aux prétentions de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem notamment à partir de 1537³. Mais ces prétentions furent anéanties par un arrêt de la cour de Paris du 16 février 1547⁴.

Malgré cet échec, il semble qu'il y ait eu un compromis entre l'Ordre de Malte, celui de Saint Lazare et la couronne française, et vers les années 1570, un progrès des intérêts des chevaliers de Malte. Les Grands Maître de Seure (ou Sèvre) et Salviatti faisaient aussi partie de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem et cumulaient les fonctions⁵. En 1571, le grand maître de Seure va démissionner au profit de Salviatti qui est le prieur de la langue de France. De Seure reçoit en compensation plusieurs autres bénéfices ecclésiastiques dont un grand prieuré de l'Ordre de Malte, celui Velaine en Champagne⁶. Cette inflexion semble due au récent succès de l'Ordre de Malte lors du siège de la Valette contre les Turcs en 1565. Elle semble aussi due aux difficultés auxquelles se trouve la France empêtrée dans les guerres de religions.

¹Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Op. Cit. p. 256-257 ;

²Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Op. Cit. p. 265 ;

³Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Op. Cit. p. 275-276 ;

⁴Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Op. Cit. p. 277-278 ;

⁵Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Op. Cit. p. 314-315, p.327, p.328-329, p.338 ;

⁶Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Op. Cit. p. 310-311 ;



La croix de Malte adoptée par l'Ordre en 1496 ressemble fortement à la croix de Saint Lazare qui sera incorporée à l'ordre de Saint Maurice et mise de côté.

En 1565, Jeannot de Castillon, un proche du roi d'Espagne, qui était déjà prieur de Capoue, fut nommé par le pape prieur de Boigny et grand maître de l'Ordre au détriment de Michel de Seure qui était déjà en place. C'était une tentative du pape de reprendre la main sur cet ordre et au-delà de mettre un terme au concordat de Bologne ¹. Le contexte était très favorable et la raison en était le danger turc imminent. Cependant Michel de Seure se maintenait au pouvoir. En 1566, Castillon qui avait échoué à devenir grand maître de l'Ordre, entama une négociation pour la suppression de l'Ordre de Saint Lazare et l'attribution de ses biens à l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem. Il espérait devenir grand maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem ou du moins d'en tenir un grand prieuré ².

Le 13 janvier 1571, Castillon fit une renonciation de sa charge au profit du duc de Savoie ³. Il décéda alors à Verceil en 1572. Pour le Pape Grégoire XIII, Castillon avait été le seul légitime grand maître de l'Ordre de Saint Lazare. Le Pape en profita en novembre de la même année pour unir cet Ordre à celui de Saint Maurice fondé par Amédée VIII et nommer les ducs de Savoie, grands maîtres perpétuels ⁴. Le duc jouissait du prestige de figurer parmi les vainqueurs de Lépante et il promettait d'entretenir en permanence deux galères contre les barbaresques. Cet ordre retrouvait donc avec le duc de Savoie, un peu de légitimité.

Cependant, cela ne satisfait ni les intérêts de la France, ni ceux des chevaliers de Malte. C'est dans un contexte trouble que le roi de France souhaite en 1576 de nouveau, la fusion entre les deux ordres. C'était clairement pour le roi de France s'allier avec les chevaliers de Malte contre le duc de Savoie pour la possession de l'Ordre de Saint Lazare. Le nouveau Grand maître de l'Ordre de Saint Lazare en France en 1593 sera Aymar de Chaste, un dauphinois très impliqué dans la guerre que livre la France contre l'Espagne. Il est avant tout un chevalier de l'Ordre de Malte, commandeur de Limoges et Saint Paul-les-Romans et allié d'Henri IV pendant la guerre civile.

¹Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Op. Cit. p. 293-298 ;

²Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Op. Cit. p. 300-301.

³Cibrario, *Précis historique des ordres religieux et militaires de S. Lazare et de S. Maurice*, Op. Cit. p.64 ;

⁴Pierre Edmé Gautier de Sibert, *Histoire des ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre Dame du mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem*, Volume 2, Op. Cit. p. 324 ; Cibrario, *Précis historique des ordres religieux et militaires de S. Lazare et de S. Maurice*, Op. Cit. p.65 et p. 94 ;



Croix de Saint Maurice et Lazare

La perte de l'île de Chypre initia aussi un rapprochement entre Venise et la Savoie qui mit de côté ses prétentions sur cette île. La bataille de Lépante qui a eu un extraordinaire écho dans la chrétienté ne rendit pas l'île de Chypre aux vénitiens. Pire, elle détériorera les relations commerciales entre Venise et la méditerranée orientale. Les véritables vainqueurs y étaient l'Espagne qui s'affirmait comme première puissance maritime et la Savoie qui malgré la faiblesse de ses effectifs en avait tiré un grand prestige.

Après Lépante, l'Empire Ottoman et les barbaresques seront beaucoup moins menaçant et offensif. La méditerranée sera beaucoup plus calme et Charles Emmanuel 1er n'aura pas à soutenir de grande bataille contre les Ottomans à part une invasion manquée sans grand moyen de l'île de Chypre. La marine du duc a été utilisée plutôt contre la France et contre la république de Gênes.

Après le long règne de Charles Emmanuel 1er et ses multiples conséquences, le duché de Savoie sera affaibli. Le nouveau duc ne semble pas vouloir ambitionner une politique méditerranéenne aussi ambitieuse que ses aïeux. Cependant, en 1632, le duc Victor Amédée I intègre officiellement les armes de Chypre dans ses propres armoiries, au grand mécontentement de Venise ¹ sans même vouloir conquérir l'île ; comme si l'héritage de cette couronne suffisait à conférer le titre.

En 1658, la Savoie participa à la défense des possessions vénitiennes de la Crète dans la guerre de Candie au côté de l'ordre de Malte et de la France. La raison en a été plus l'alliance avec la France que la volonté de participer à une énième croisade. La perte de la Crète n'a pas rehaussé le prestige de la Maison de Savoie. Le grand maître de l'ordre juste avant cette époque, est Jean Paul de Lascaris-Castellar (grand maître de 1636-1657) issu d'une des plus prestigieuses maisons nobles du comté de Nice. Il fondera dans ce comté, une commanderie, à Luceram. Mais la promotion de Jean Paul de Lascaris comme grand maître est essentiellement dû à ses relations avec la France qui est alliée à la Savoie et une carrière essentiellement faite en France.

Il est à noter aussi au XVII^e siècle, la présence à Malte de l'ingénieur militaire ducal Antonio Maurizio Valperga. Son arrivée correspond à la chute de la Crète en 1669, donc à un moment de relative panique à Malte où l'on s'attend à ce que l'île soit de nouveau assiégée. Sa venue concernait des conseils pour renforcer les défenses de Floriana (quartier complétant la défense de la presqu'île de la Valette) qui n'était pas terminée². Là-bas, il s'occupera aussi de la conception de «Cotonera line» qui est une immense enceinte supplémentaire pour protéger les quartiers de Birgù et Senglea et de celle du fort Ricasoli à l'entrée du port en face de celui de Saint Elme³. Il dessina aussi des fortifications pour Rabat, la capitale de l'île de Cozzo⁴.

¹Stéphane Gal, 2012, p.328;

²Alison Hoppen, *The fortification of Malta by the Order of St. John (1530-1798)*, second edition, Minerva publications, 1999, p. 90

³Alison Hoppen, *The fortification of Malta by the Order of St. John (1530-1798)*, Op. Cit. p.90-94 et p. 148-151 ;

⁴Alison Hoppen, *The fortification of Malta by the Order of St. John (1530-1798)*, Op. Cit. p. 194-196



Fort Ricasoli conçu par Antoine-Maurice Valpergue

Son travail à Malte semble avoir eu une incidence dans le duché de Savoie. C'est en effet dans la lignée de la «Cottonera line» de Malte que fut envisagé pour Nice, une immense enceinte bastionnée reliant le château de Nice au fort du Mont Alban ; avec la création entre la mer et l'enceinte, d'un nouveau port. Même si rien ne fut construit, c'est dans cette suite d'idée que fut construit bien plus tard, l'actuel port de Lympia à Nice¹. Cependant, comme les exemples précédents, l'ingénieur Antonio Maurizio Valperga est aussi lié à la France puisqu'il aurait aussi travaillé avec Mazarin.

Malgré la présence de l'ordre à Nice et Villefranche entre 1522 et 1530, les rapports entre la Savoie et l'ordre des hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem ont été finalement assez superficiel. A part la création d'une prestigieuse commanderie dans le château de Menuet aux Echelles au Moyen-âge de la part de Béatrice de Savoie, qui semble plus en lien avec la Provence, il n'y a quasiment aucun rapport entre l'Ordre et le Comté de Savoie au moyen-âge. Tout au plus nous pouvons signaler un hôpital de Saint Jean de Jérusalem, dépendance de la commanderie de Chambéry qui est le noyau de la future Albertville. Mais l'essor d'Albertville est plus lié à la déviation de la route de la Tarentaise qui évite le bourg de Conflans qu'à un rôle des Hospitaliers². La Savoie ne forme pas une « langue » qui est une division administrative de l'ordre contrairement à la Provence ou à l'Auvergne. Le duché de Savoie semble même dépendre de trois langues : Auvergne, Provence et Italie³. Il n'y a pas non plus de « grands prieurés » qui sont l'échelon intermédiaire entre la commanderie et la Langue.

Pourtant, à la fin du moyen-âge, la dynastie de Savoie va s'approprier le prestige de l'ordre grâce à un bluff historique dû à la similitude des drapeaux et dans un contexte très favorable aux souvenirs chevaleresques. Cabaret fera d'Amédée III le sauveur de Saint Jean d'Acre et les chroniqueurs suivant d'Amédée V le conquérant de Rhodes.

Si l'ordre pouvait être aussi un atout dans la revendication de la Savoie sur Chypre sous Charles III, il était trop dépendant de l'Espagne et de la France pour pouvoir jouer un rôle important pour la Savoie qui après

1536 se trouvera toujours alliée à une de ces puissances contre l'autre. Le duc de Savoie réussit en 1572 à récupérer l'Ordre de Saint Lazare qu'il unit à celui de Saint Maurice en créant l'Ordre de Saint Maurice et Lazare au détriment de l'Ordre de Malte qui le convoitait depuis 1480. Après cette date, les liens avec l'Ordre de Malte seront très liés à l'alliance de la Savoie avec la France.

Nous pouvons néanmoins nous interroger sur un point : l'exemple de l'ordre de Malte n'a-t-il pas aidé à redéfinir les ordres chevaleresques en Savoie ? Si la mutation de l'ordre du Collier en ordre de l'Annonciade en 1518 est de peu antérieure à la venue des chevaliers de Rhodes à Nice et à Villefranche, L'association de Saint Maurice avec l'ordre de Saint Lazare s'est faite lorsque l'ordre de "Malte" va gagner ses deux plus prestigieuses victoires ; celles du siège de la Valette en 1565 et celle de Lépante peu après.

1Philippe Graff, *L'exception urbaine : Nice, de la Renaissance au Consiglio d'Ornato*, éditions Parenthèses, p. 42-44

2Jean Pierre Dubourgeat : *L'hôpital-sous-Conflans aux derniers temps des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem (XVIe-XVIIe siècles)*, dans Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie : https://www.academiasavoie.org/images/discours/Discours_reception_JP_Dubourgeat.pdf

3Par exemple, la commanderie de Compesières à Bardonnex dans le Genevois fait partie de la « Langue d'Auvergne » : Isabelle Brunier : la commanderie de Compesières, 2004, dictionnaire historique Suisse : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11142.php>



Commanderie des Echelle XVII e siècle

Auteur : Emmanuel Coux

Écrit en 6 Juin 2017